

la plus haute importance ont marqué cette période de la législature ; le gouvernement demande aux électeurs la permission de rendre ses comptes pour le passé, et d'offrir des explications et demander des avis pour l'avenir. M. Joly réclamait ce droit, il y a deux ans, de faire de nouvelles élections ; et pourtant il avait même dirigé, contrôlé, et, disait-il, gagné les élections précédentes. Il n'aurait aucune raison, maintenant, de se plaindre de voir son exemple suivi, deux ans plus tard par un gouvernement qui, d'après toutes les règles du régime parlementaire, et pour des raisons d'administration et d'intérêt public de la plus haute importance, met la province en mesure de juger ses actes et de lui renouveler sa confiance, s'il y a lieu.

LES ENQUETES DE L'OPPOSITION.

L'opposition, ne pouvant compter sur son habileté, est obligée de s'en remettre au hasard, pour combattre le gouvernement. N'étant pas sûre de son coup d'œil, elle tire dans le tas, espérant toujours toucher quelque chose.

C'est d'après cette pratique qu'elle a inventé toutes ses enquêtes et, toutes commencées à grands frais de promesses pour leurs amis et de menaces pour les pauvres victimes, elles se sont terminées par un fiasco ridicule.

Les libéraux devraient se rappeler que l'histoire ne se répète pas. Parce que l'affaire des tanneries a pu réussir, par accident, et par la pusillanimité de quelques-uns de nos amis, il ne s'en suit pas que le même succès doive couronner toutes les tentatives de même genre.

On comptait beaucoup sur l'affaire Prentice ; M. Irvine s'en était chargé : il avait nourri, choyé, dorloté ce petit projet. Il a déployé un zèle sans bornes, il a mis en jeu toutes les ressources de son talent d'avocat rusé, dans la préparation des témoignages. Et qu'est-il arrivé ?

M. Prentice a passé pour un malhonnête imbécile, et ce fut tout. Les députés libéraux désertèrent le comité de dégoût ; en chambre, il n'y eut que huit voix pour protester contre le rapport présenté par les trois quarts du comité.

Et d'anc.